

Les mesures prises ont pris des formes très diverses: appui au projet de l'Association des exportateurs canadiens en faveur des entrepreneurs noirs, à une société de développement des petites entreprises (Small Business Development Corporation), à la Fondation de l'Avenir (Get Ahead Foundation) et à d'autres programmes destinés à aider les fournisseurs non blancs à améliorer leurs normes de qualité et leurs pratiques commerciales afin de satisfaire aux exigences des sociétés acheteuses. Plusieurs entreprises affiliées commanditent des experts-conseils en administration des affaires et l'une d'entre elles garantit le fonctionnement d'un petit centre d'assistance en affaires qui, bien qu'il soit ouvert à toutes les races, est surtout utile pour les entrepreneurs non Blancs. Le counselling d'hommes et de femmes d'affaires non blancs dans divers domaines (aide juridique, comptabilité, technologie, systèmes d'affaires, etc.) a donné de solides résultats sur le plan du rendement.

9. Justice sociale

Une des choses que le Code d'éthique attend des sociétés canadiennes et de leurs affiliées est qu'elles jouent de leur influence, en utilisant des moyens constructifs et légaux, pour promouvoir la justice sociale et la réalisation pacifique de réformes sociales et politiques. La moitié des filiales canadiennes ont déclaré qu'elles avaient pris certaines mesures pour promouvoir la justice sociale, alors que la plupart des autres y étaient favorables dans le principe et le prouvaient en apportant leur soutien à des institutions qui se consacraient à la poursuite de la justice sociale.

Comme on pouvait s'y attendre, les filiales les plus importantes ont été en mesure de consacrer des efforts et des ressources considérables à la promotion de la justice sociale. La plupart d'entre elles apportent une aide financière à des organismes tels que la Get Ahead Foundation (Fondation de l'Avenir), la Small Business Development Corporation (Société de développement des petites entreprises), au South African Institute of Race Relations (Institut sud-africain des relations raciales), à Protec et à la Canadian Association for Black Business in South Africa (Association canadienne des entreprises noires en Afrique du Sud), créés par l'Association des exportateurs canadiens avec le soutien financier de l'ACDI. Plusieurs sociétés ont fait des démarches auprès du gouvernement sud-africain et des autorités locales pour protester contre l'apartheid en général et contre beaucoup de ses manifestations telles que la Group Areas Act, la ségrégation dans les établissements d'enseignement et de santé, l'arrestation et la détention arbitraires de travailleurs, la censure dans les médias, la mise hors-la-loi d'organisations politiques et de certains individus, les restrictions imposées à la citoyenneté sud-africaine, la Population Registration Act, etc. Certaines de ces sociétés ont donné plus de poids à leurs protestations écrites et verbales en apportant une aide financière à des journaux qui prônent la libre expression et l'opposition à

l'apartheid, ainsi qu'à des organisations telles que l'Institute for a Democratic Alternative for South Africa (IDASA) (Institut de promotion d'un régime démocratique en Afrique du Sud), le South African Institute of Race Relations (Institut sud-africain de relations raciales) et la Chambre de commerce américaine en Afrique du Sud. Toutes les filiales, petites et grandes, prônent la justice sociale dans la pratique comme dans le principe.